

Rapports OFIP

Observatoire des Formations
et de l'Insertion Professionnelle

Étude L.M.D.

- Treizième rapport -

Les diplômes obtenus par les bacheliers 2004

- Situation fin 2011 -

Mai
2012

Éric Grivillers
Responsable de l'étude

Martine Cassette
Directrice de l'OFIP

OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Étude L.M.D.

Treizième rapport

Les diplômes obtenus par les bacheliers 2004

- situation fin 2011 -

Responsable de l'étude
Eric Grivillers

Directrice de l'OFIP
Martine Cassette

Mai 2012

SOMMAIRE

Dictionnaire des sigles	4
Introduction	6
Chapitre 1 : description des diplômes obtenus entre 2005 et 2011 par les bacheliers 2004.....	8
1 : diplôme le plus élevé selon le diplôme d'inscription après le baccalauréat	9
2 : diplôme le plus élevé selon le genre	11
3 : diplôme le plus élevé selon l'âge au baccalauréat	13
4 : diplôme le plus élevé selon la nationalité	15
5 : diplôme le plus élevé selon la série de baccalauréat	17
6 : diplôme le plus élevé selon la mention du baccalauréat	19
7 : diplôme le plus élevé selon la situation salariale du chef de famille en 2004	21
8 : diplôme le plus élevé selon l'origine sociale en 2004.....	23
9 : diplôme le plus élevé selon le statut boursier en 2004.....	25
10 : diplôme le plus élevé selon la région d'obtention du baccalauréat	27
11 : diplôme le plus élevé selon le résultat à la première année de Licence	29

Chapitre 2 : caractérisation des diplômes obtenus entre 2005 et 2011 par les bacheliers 2004.....	34
1 : caractérisation de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »	35
2 : caractérisation des modalités de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »	37
2.1 : caractérisation de la modalité « baccalauréat »	37
2.2 : caractérisation de la modalité « BTS DUT DEUST DEUG »	39
2.3 : caractérisation de la modalité « Licence (dont licence pro.) »	41
2.4 : caractérisation de la modalité « Master »	42
2.5 : caractérisation de la modalité « école du secteur santé ou paramédical, du secteur social ou de l'éducation spécialisée »	44
2.6 : caractérisation de la modalité « école d'ingénieurs ou de commerce »	46
2.7 : caractérisation de la modalité « autres »	47
Conclusion	48

DICTIONNAIRE DES SIGLES

Les Institutions

CRI : Centre de Ressources Informatiques

FUPL : Université catholique de Lille

OFIP : Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

ULNF : Université Lille Nord de France

Les filières

MASS : Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales

MIMP : Mathématiques Informatique Mécanique Physique

PC : Physique Chimie

SEG : Sciences Économiques et de Gestion

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SPI : Sciences Pour l'Ingénieur

ST – A : Sciences et Technologies A (sciences exactes hors sciences de la nature et de la vie)

ST – B : Sciences et Technologies B (sciences de la nature et de la vie)

SVTE : Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

Divers

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

EMA : Économie et Mathématiques Appliquées

LMD : Licence Master Doctorat

INTRODUCTION

1 / Présentation de l'étude LMD

Débutée en 2005 « L'étude LMD » a pour objet de suivre l'évolution du cursus étudiant et des situations des bacheliers 2004 inscrits en première année de licence à Lille1 en 2004-2005 pendant 8 ans (temps théorique à l'obtention éventuelle d'un doctorat dans le système LMD), que les étudiants entrés à Lille 1 en 2004-2005 se soient, ou non, réinscrits dans cet établissement.

La population étudiée compte 1525 personnes et est constituée :

- des bacheliers 2004 (en France ou à l'étranger),
- qui se sont inscrits en 2004/2005,
- en première année de licence à Lille 1,
- sans être inscrits en 2004-2005 dans un autre établissement (les inscrits de la FUPL ont été exclus, ainsi que les inscrits en CPGE),
- et qui étaient âgés de moins de 22 ans lors de leur entrée en première année de Licence.

2 / Le treizième rapport

L'objectif de ce treizième rapport¹ est de faire le point sur les diplômes obtenus par les bacheliers 2004 entre l'année 2004/2005 (année de leur entrée dans l'enseignement supérieur) et l'année 2011 (année de la dernière interrogation des non réinscrits).

Les non réponses aux enquêtes créent une incertitude sur le diplôme le plus élevé obtenu. Si cette incertitude a été minimisée en croisant les données de cursus disponibles et celle de l'emploi, on retiendra que les informations fournies minorent à la marge les niveaux des diplômes obtenus (en particulier pour les diplômes de niveau bac+2) et maximisent au contraire le taux d'étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat².

¹ Sont disponibles sur le site Internet de l'OFIP (www.univ-lille1.fr/ofip) l'ensemble des rapports publiés, ainsi que les documents de synthèse qui y sont associés, y compris celui de ce rapport (OFIPpub n°86).

² Une récente publication (« le devenir des futurs bacheliers », Daniel Vitry in Les échos 01/03/2012) montre cependant qu'au niveau national, le taux de bacheliers qui ont été inscrits en licence et qui sont sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme supérieur à leur baccalauréat est voisin de celui observé localement (14% au niveau national contre 16,5% dans cette étude).

3 / Les données

Les données proviennent de trois sources :

- 1° essentiellement du fichier cumulé des extractions et enquêtes réalisées depuis 2005 ;
- 2° du fichier scolarité de Lille 1 pour les personnes inscrites à Lille 1 en 2011/2012 ;
- 3° du fichier 2010/2011 de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur du PRES ULNF pour le contrôle des manquants.

Chapitre 1

DESCRIPTION

**DES DIPLOMES OBTENUS ENTRE 2005 ET 2011
PAR LES BACHELIERS 2004**

1. Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme d'inscription après le baccalauréat

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011
selon la Licence d'inscription en 2004/2005

Diplôme le plus élevé obtenu	Licence d'inscription 2004/2005				Total
	ST -A	ST -B	SHS	SEG	
Baccalauréat	90 17,6%	50 12,1%*	53 16,1%	60 22,2%	253 16,6%
BTS DUT DEUST DEUG	74 14,5%	55 13,3%	46 14,0%	37 13,7%	212 13,9%
Licence	164 32,0%	143 34,5%	117 35,6%	68 25,2%	492 32,3%
Master	130 25,4%	98 23,7%	67 20,4%	90 33,3%	385 25,2%
École secteur santé paramédical social éducateur	15 2,9%	47 11,4%	31 9,4%	4 1,5%	97 6,4%
École d'ingénieurs et de commerce	27 5,3%	11 2,7%	2 0,6%	7 2,6%	47 3,1%
Autres (formation professionnelle majoritairement)	12 2,3%	10 2,4%	13 4,0%	4 1,5%	39 2,6%
Total	512 100,0%	414 100,0%	329 100,0%	270 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

* Dans les tableaux de ce rapport, les pourcentages les plus « remarquables » (relativement aux pourcentages de la population d'ensemble) sont présentés en gras.

81% des bacheliers 2004, qui ont été inscrits en première année de Licence à Lille 1 en 2004/2005 ont obtenu, entre 2004 et 2011, un diplôme de l'enseignement supérieur (à Lille 1 ou ailleurs, en France ou ailleurs).

La part des étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat varie selon la licence d'inscription 2004/2005 : cela concerne 14,5% des inscrits en licence ST – B et 24% de ceux inscrits en licence SEG (baccalauréat et « autres (formations) »).

Le diplôme le plus élevé obtenu par le plus grand nombre de bacheliers 2004 est la Licence : près d'un tiers des étudiants l'ont obtenu (à Lille 1 ou ailleurs).

Un quart des étudiants ont obtenu un Master. Les étudiants qui ont été inscrits en Licence SEG sont ceux qui ont le plus obtenu un Master : 33% d'entre eux contre 20% des étudiants qui ont été inscrits en licence SHS.

On note que 10% environ des étudiants qui ont été inscrits en licence ST- B et SHS ont terminé leurs études supérieures par l'obtention d'un diplôme du secteur de la santé (écoles d'infirmières en particulier), du social (assistance sociale) ou de l'éducation spécialisée.

Le tableau de la page suivante détaille le diplôme le plus élevé obtenu selon le parcours de formation choisi en 2004/2005.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le parcours d'inscription en 2004/2005

	Parcours d'inscription 2004/2005										Total
	ST -A- MIMP	ST -A- PC	ST -A- SI	ST -A- MASS	ST -A- Aménagé*	ST -B- SVTE	ST -B- Aménagé*	SHS - Sociologie	SHS - Géographie	SEG	
Baccalauréat	48 19,8%	13 12,0%	15 18,8%	5 9,1%	9 34,6%	45 11,7%	5 16,7%	47 17,7%	6 9,4%	60 22,2%	253 16,6%
BTS DUT DEUST DEUG	35 14,4%	11 10,2%	12 15,0%	9 16,4%	7 26,9%	47 12,2%	8 26,7%	38 14,3%	8 12,5%	37 13,7%	212 13,9%
Licence	75 30,9%	47 43,5%	18 22,5%	21 38,2%	3 11,5%	136 35,4%	7 23,3%	95 35,8%	22 34,4%	68 25,2%	492 32,3%
Master	57 23,5%	27 25,0%	26 32,5%	18 32,7%	2 7,7%	96 25,0%	2 6,7%	44 16,6%	23 35,9%	90 33,3%	385 25,2%
École secteur santé paramédical social éducateur	8 3,3%	3 2,8%	1 1,3%	1 1,8%	2 7,7%	43 11,2%	4 13,3%	29 10,9%	2 3,1%	4 1,5%	97 6,4%
École d'ingénieurs et de commerce	14 5,8%	3 2,8%	7 8,8%	1 1,8%	2 7,7%	10 2,6%	1 3,3%	1 0,4%	1 1,6%	7 2,6%	47 3,1%
Autres	6 2,5%	4 3,7%	1 1,3%	0 0,0%	1 3,8%	7 1,8%	3 10,0%	11 4,2%	2 3,1%	4 1,5%	39 2,6%
Total	243 100,0%	108 100,0%	80 100,0%	55 100,0%	26 100,0%	384 100,0%	30 100,0%	265 100,0%	64 100,0%	270 100,0%	1525 100,0%

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

* Les données présentées pour les parcours « aménagés » des Licences ST-A (surtout) et ST-B sont à considérer avec prudence étant donné la faiblesse de leurs effectifs.

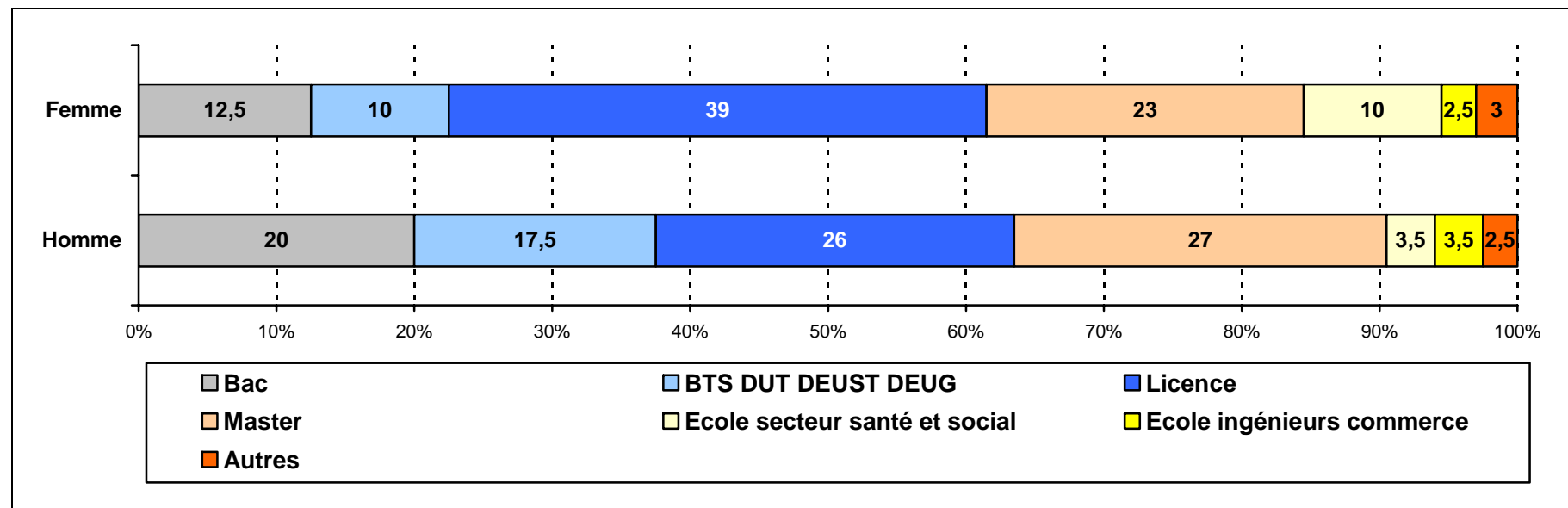
2. Diplôme le plus élevé obtenu selon le genre

85% des bachelières 2004, qui ont été inscrites en première année de Licence à Lille 1 en 2004/2005 ont obtenu, entre 2004 et 2011, un diplôme de l'enseignement supérieur (à Lille 1 ou ailleurs, en France ou ailleurs) ; cela est le cas de 78% des bacheliers.

Diplômés de l'enseignement supérieur, les hommes ont plus souvent que les femmes (17% contre 10%) obtenu un diplôme de niveau Bac+2. A contrario, les femmes sont sensiblement plus souvent titulaires d'une Licence que les hommes (39% contre 26%).

Si les femmes terminent le plus souvent leur cursus supérieur avec une licence, les hommes terminent leur cursus autant au niveau licence que Master.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le genre



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Le tableau de la page suivante montre que les cursus des hommes et des femmes qui s'étaient inscrits dans la même licence au sortir du baccalauréat sont souvent significativement différents.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le genre et la Licence d'inscription en 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu							Total
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce	Autres	
ST -A	Homme	72 20,5%	62 17,7%	90 25,6%	92 26,2%	9 2,6%	19 5,4%	7 2,0%	351 100,0%
	Femme	18 11,2%	12 7,5%	74 46,0%	38 23,6%	6 3,7%	8 5,0%	5 3,1%	161 100,0%
ST -B	Homme	25 14,4%	32 18,4%	51 29,3%	46 26,4%	10 5,7%	5 2,9%	5 2,9%	174 100,0%
	Femme	25 10,4%	23 9,6%	92 38,3%	52 21,7%	37 15,4%	6 2,5%	5 2,1%	240 100,0%
SHS	Homme	23 22,3%	15 14,6%	24 23,3%	30 29,1%	5 4,9%	2 1,9%	4 3,9%	103 100,0%
	Femme	30 13,3%	31 13,7%	93 41,2%	37 16,4%	26 11,5%	0 0,0%	9 4,0%	226 100,0%
SEG	Homme	43 24,3%	30 16,9%	46 26,0%	50 28,2%	3 1,7%	2 1,1%	3 1,7%	177 100,0%
	Femme	17 18,3%	7 7,5%	22 23,7%	40 43,0%	1 1,1%	5 5,4%	1 1,1%	93 100,0%

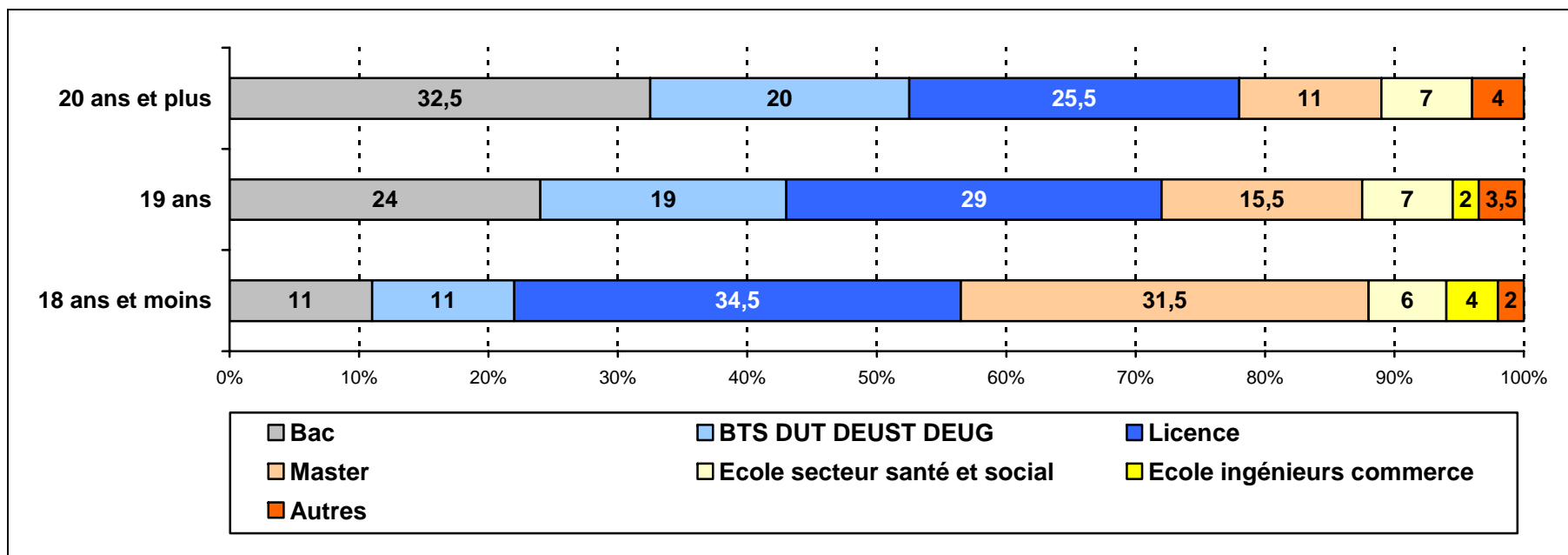
Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

3. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge au baccalauréat

Le graphe ci-dessous, ainsi que le tableau de la page suivante montrent qu'invariablement plus l'âge au baccalauréat est important (donc plus le retard par rapport à l'âge normal (*i.e.* au sens de la norme : 18 ans) est important) et plus la part des étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat est élevée : si 1 étudiant sur 10 âgés de 18 ans l'année du baccalauréat n'a validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat, c'est le cas d'un étudiant sur trois âgés de 20 ans et plus l'année du baccalauréat.

Le taux d'obtention d'un Master des étudiants qui ont obtenu le baccalauréat à l'âge normal est double de celui des étudiants qui l'ont obtenu avec un an de retard et triple de celui des étudiants qui l'ont obtenu avec deux ans ou plus de retard.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon l'âge l'année du bac



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Ces constats généraux se retrouvent dans le détail par licence d'inscription 2004/2005. Cependant des différences parfois importantes existent entre le devenir universitaire des étudiants inscrits dans les quatre licences de l'université Lille 1 selon l'âge auquel ils ont obtenu le baccalauréat : parmi les étudiants âgés de 18 ans ou moins l'année de leur baccalauréat, 28% de ceux qui étaient inscrits en 2004/2005 en première année de Licence SEG ont comme diplôme le plus élevé une Licence et 45% sont titulaires d'un Master ; en SHS au contraire, 41% sont titulaires d'une Licence et 24% d'un Master.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon l'âge l'année du bac et la Licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu						Total	
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce		Autres
ST -A	18 ans et moins	11,6%	10,1%	34,1%	33,5%	2,4%	7,1%	1,2%	100,0%
	19 ans	25,6%	23,9%	25,6%	11,1%	5,1%	2,6%	6,0%	100,0%
	20 ans et plus	36,2%	20,7%	32,8%	6,9%	1,7%	-	1,7%	100,0%
ST -B	18 ans et moins	10,6%	11,0%	35,1%	27,3%	11,0%	3,2%	1,8%	100,0%
	19 ans	14,3%	15,4%	36,3%	17,6%	9,9%	2,2%	4,4%	100,0%
	20 ans et plus	17,1%	24,4%	26,8%	12,2%	17,1%	-	2,4%	100,0%
SHS	18 ans et moins	10,1%	13,8%	41,0%	23,9%	7,4%	-	3,7%	100,0%
	19 ans	21,4%	13,6%	31,1%	18,4%	12,6%	1,9%	1,0%	100,0%
	20 ans et plus	31,6%	15,8%	21,1%	7,9%	10,5%	-	13,2%	100,0%
SEG	18 ans et moins	11,0%	7,1%	27,7%	45,2%	2,6%	4,5%	1,9%	100,0%
	19 ans	34,2%	24,1%	24,1%	16,5%	-	-	1,3%	100,0%
	20 ans et plus	44,4%	19,4%	16,7%	19,4%	-	-	-	100,0%

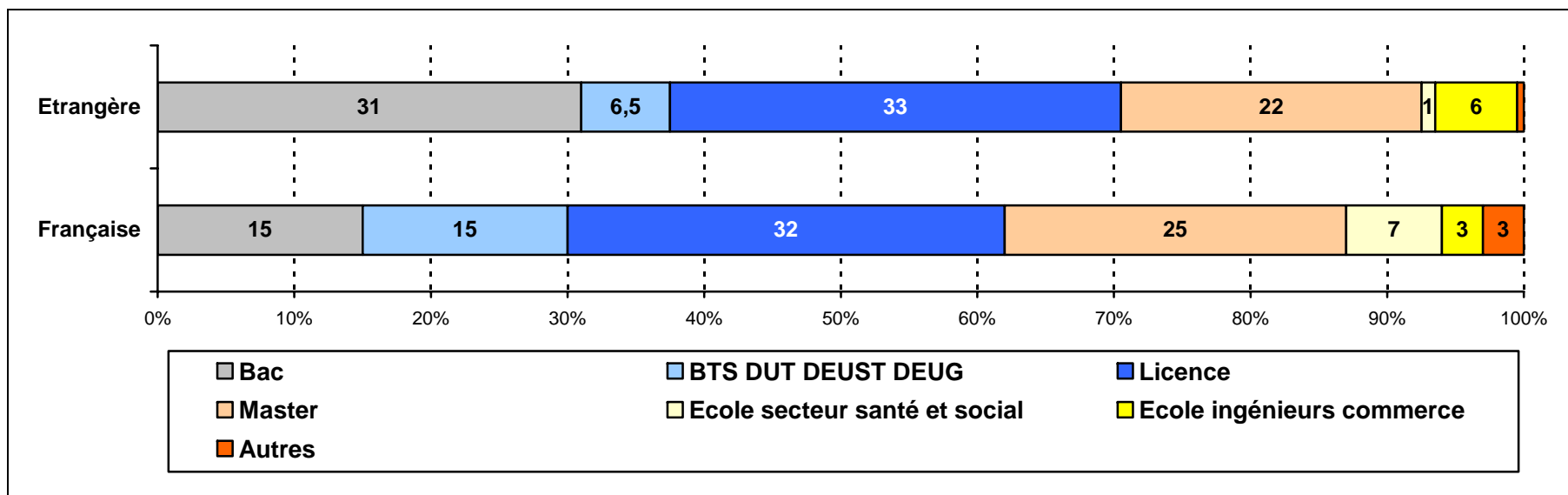
Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

4. Diplôme le plus élevé obtenu selon la nationalité

Près d'un tiers des étudiants de nationalité étrangère qui se sont inscrits en première année de licence en 2004/2005 à Lille 1 n'ont validé aucun diplôme supérieur à leur baccalauréat (ou leur équivalence de baccalauréat) ; parmi les étudiants français cette proportion est deux fois moindre (15% contre 31%).

Malgré cette différence importante, les taux d'obtention d'une Licence ou d'un Master sont voisins, en particulier parce que les étudiants de nationalité étrangère vont peu et obtiennent peu de diplôme de niveau Bac+2 (tels que le BTS, le DUT,...) et quasiment pas vers les écoles et instituts des secteurs de la santé ou du social.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la nationalité



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Les différences d'ensemble cachent des disparités parfois importantes selon l'origine nationale regroupée. Ainsi, 42% des étudiants d'Afrique du Nord ne valident aucun diplôme supérieur au baccalauréat contre seulement 17% des étudiants d'Afrique subsaharienne qui obtiennent le plus souvent une Licence (41%), un Master 29% ou un diplôme d'école (d'ingénieurs essentiellement) 7,5%.

Les étudiants de nationalité étrangère inscrits en Licence ST-A obtiennent dans des proportions identiques à leurs homologues français des diplômes de Licence, Master et d'écoles d'ingénieurs ; ils sont par contre deux fois plus nombreux à ne valider aucun diplôme supérieur au baccalauréat et n'obtiennent quasiment pas de diplôme bac+2 contrairement à leurs homologues français (17%).

Parmi les inscrits en Licence SEG en 2004/2005, la majorité relative (37%) des étudiants français ont obtenu un Master, alors que dans le même temps la majorité relative (37%) de leurs homologues de nationalité étrangère obtenaient une Licence.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la nationalité et la licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu							Total
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce	Autres	
ST -A	Française	14,4%	17,0%	31,9%	25,3%	3,5%	5,0%	2,8%	100,0%
	Étrangère	32,6%	2,2%	32,6%	25,8%	-	6,7%	-	100,0%
ST -B	Française	11,7%	13,6%	34,7%	23,8%	11,2%	2,5%	2,5%	100,0%
	Étrangère*	(27,3%)	(-)	(27,3%)	(18,2%)	(18,2%)	(9,1%)	(-)	(100,0%)
SHS	Française	15,5%	13,7%	35,7%	20,8%	9,6%	,6%	4,0%	100,0%
	Étrangère*	(42,9%)	(28,6%)	(28,6%)	(-)	(-)	(-)	(-)	(100,0%)
SEG	Française	21,3%	14,0%	22,6%	36,7%	1,8%	2,3%	1,4%	100,0%
	Étrangère	26,5%	12,2%	36,7%	18,4%	-	4,1%	2,0%	100,0%

* Effectifs insuffisants : statistiques non valides.

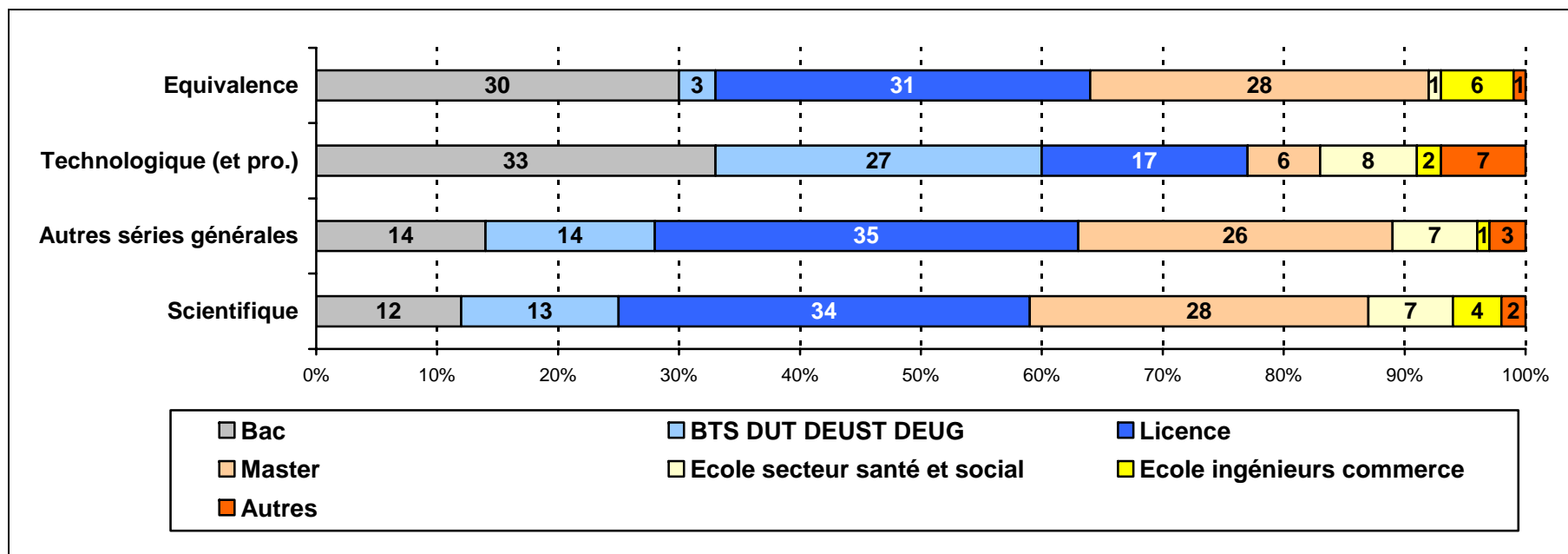
Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

5. Diplôme le plus élevé obtenu selon la série du baccalauréat

Il n'existe pas de différence significative en matière de plus haut diplôme obtenu entre les étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique et ceux titulaires d'un autre baccalauréat général (de sc. économiques ou littéraire).

Si les titulaires d'un baccalauréat technologique (ou professionnel) partagent avec les étudiants titulaires d'une équivalence étrangère du baccalauréat le fait d'être 30% environ à n'obtenir aucun diplôme supérieur au baccalauréat, les titulaires d'une équivalence étrangère sont 59% à obtenir une Licence ou un Master, tandis que les premiers ne sont que 23% à être dans ce cas.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la série du baccalauréat regroupée



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la série du baccalauréat et la licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005	Diplôme le plus élevé obtenu							Total
	Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce	Autres	
ST -A Scientifique	14,0%	15,3%	33,4%	26,3%	3,3%	5,1%	2,6%	100,0%
Autres généraux*	(-)	(25,0%)	(50,0%)	(25,0%)	(-)	(-)	(-)	(100,0%)
Technologique (et pro)	33,3%	30,3%	12,1%	6,1%	6,1%	6,1%	6,1%	100,0%
Équivalence	30,4%	2,5%	31,6%	29,1%	-	6,3%	-	100,0%
ST -B Scientifique	11,0%	11,5%	36,0%	25,8%	11,2%	2,5%	2,0%	100,0%
Autres généraux*	(25,0%)	(-)	(50,0%)	(-)	(25,0%)	(-)	(-)	100,0%
Technologique (et pro)	18,2%	31,8%	22,7%	6,8%	11,4%	2,3%	6,8%	100,0%
Équivalence*	(20,0%)	(-)	(30,0%)	(30,0%)	(10,0%)	(10,0%)	(-)	100,0%
SHS Scientifique	8,8%	3,5%	43,9%	38,6%	5,3%	-	-	100,0%
Autres généraux	13,6%	14,6%	37,6%	19,2%	10,3%	0,9%	3,8%	100,0%
Technologique (et pro)	32,7%	21,8%	21,8%	3,6%	10,9%	-	9,1%	100,0%
Équivalence*	25,0%	25,0%	-	50,0%	-	-	-	100,0%
SEG Scientifique	10,9%	10,9%	17,4%	52,2%	4,3%	4,3%	-	100,0%
Autres généraux	15,4%	14,1%	29,5%	36,2%	1,3%	2,0%	1,3%	100,0%
Technologique (et pro)	52,8%	27,8%	8,3%	8,3%	-	-	2,8%	100,0%
Équivalence	33,3%	2,6%	33,3%	23,1%	-	5,1%	2,6%	100,0%

* Effectifs insuffisants : statistiques non valides.

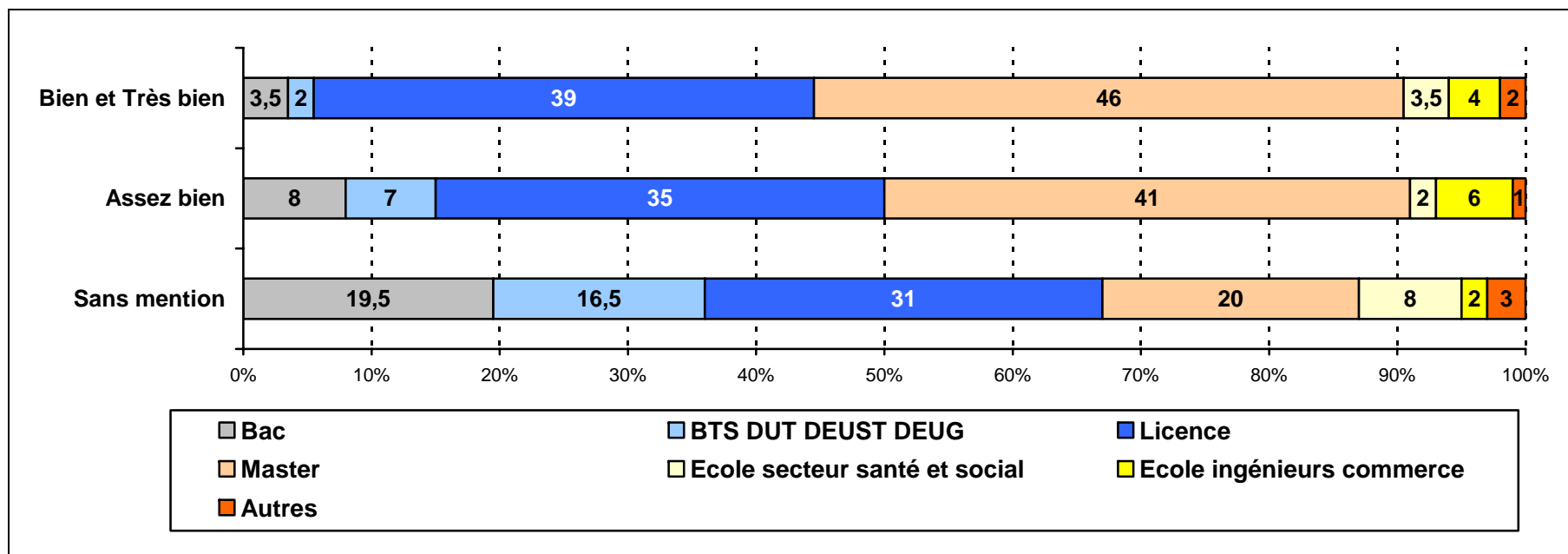
Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

6. Diplôme le plus élevé obtenu selon la mention du baccalauréat

20% des bacheliers qui ont obtenu leur baccalauréat sans mention et qui se sont inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat à Lille1 ou ailleurs ; cela n'est le cas que de 7% des bacheliers qui ont obtenu leur baccalauréat avec mention.

Les étudiants titulaires d'une mention à leur baccalauréat ont obtenu une licence un peu plus souvent que les étudiants sans mention et, surtout, ils sont deux fois plus souvent titulaires d'un Master au terme de leurs études supérieures que ne le sont les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat sans mention.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la mention du baccalauréat



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Les constats effectués pour l'ensemble de la population étudiée se retrouvent licence par licence. Seule l'ampleur des différences évoluent selon la licence d'inscription 2004/2005.

Parmi les inscrits en première année de licence ST-B qui ont eu le baccalauréat sans mention, 14% n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat, tandis que parmi les inscrits en première année de licence SEG qui ont eu le baccalauréat sans mention, 27% n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat.

Parmi les inscrits en première année de licence ST-A qui ont eu le baccalauréat avec mention, 10% environ sont titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieurs, contre 4% environ des inscrits qui ont obtenu le baccalauréat sans mention.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la mention du baccalauréat et la licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu							Total
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce	Autres	
ST -A	Passable	20,3%	17,5%	30,7%	21,3%	3,6%	3,8%	2,8%	100,0%
	Assez bien	10,6%	5,9%	32,9%	38,8%	1,2%	10,6%	-	100,0%
	Bien et Très bien	3,0%	-	45,5%	39,4%	-	9,1%	3,0%	100,0%
ST -B	Passable	14,3%	15,9%	33,4%	18,5%	13,4%	1,6%	2,9%	100,0%
	Assez bien	5,6%	5,6%	39,4%	36,6%	2,8%	8,5%	1,4%	100,0%
	Bien et Très bien	3,4%	3,4%	34,5%	48,3%	10,3%	-	-	100,0%
SHS	Passable	18,7%	15,7%	34,3%	15,7%	10,8%	,7%	4,1%	100,0%
	Assez bien	5,8%	5,8%	38,5%	42,3%	3,8%	-	3,8%	100,0%
	Bien et Très bien*	(-)	(11,1%)	(55,6%)	(33,3%)	(-)	(-)	(-)	(100,0%)
SEG	Passable	26,7%	15,8%	24,3%	27,7%	1,5%	2,5%	1,5%	100,0%
	Assez bien	10,6%	10,6%	27,7%	46,8%	2,1%	2,1%	-	100,0%
	Bien et Très bien*	(4,8%)	(-)	(28,6%)	(57,1%)	(-)	(4,8%)	(4,8%)	(100,0%)

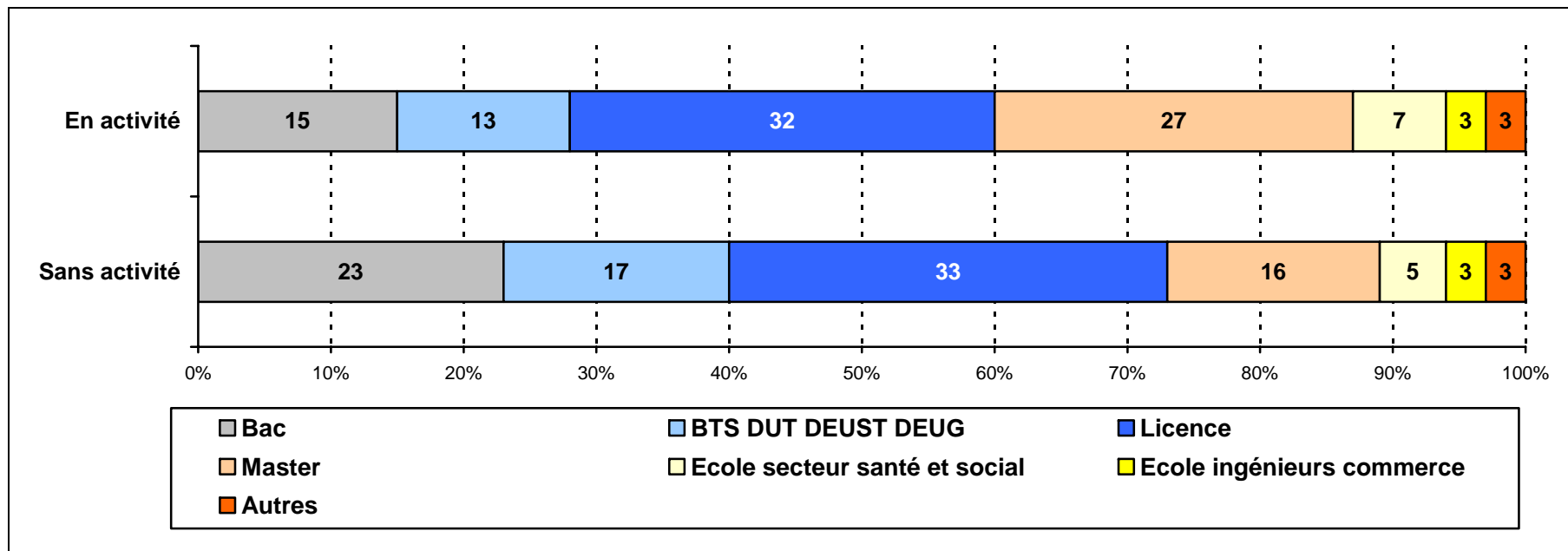
* Effectifs insuffisants : statistiques non valides.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

7. Diplôme le plus élevé obtenu selon la situation salariale du chef de famille en 2004

40% des étudiants dont le père était sans activité au moment de leur inscription en première année de Licence à Lille 1 ont validé au plus un diplôme de niveau bac+2 au terme de leurs études supérieures à Lille1 ou ailleurs ; c'est le cas de 28% des étudiants dont le père était en activité. Ces derniers sont également 27% à avoir obtenu un Master, tandis que les étudiants dont le père n'était pas en activité en 2004 ne sont que 16% à être dans ce cas.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la situation salariale du chef de famille en 2004



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Les constats généraux réalisés se retrouvent au niveau détaillé des Licences d'inscription 2004/2005. On constate que parmi les inscrits en Licence SEG, les différences ne se font pas sur le fait d'avoir ou non validé un diplôme supérieur au baccalauréat mais sur le type de diplôme et son niveau : 60% des étudiants dont le chef de famille était sans activité en 2004 ont obtenu au cours de leur cursus un diplôme de niveau bac+2 ou bac+3 ; ce taux est de 34% parmi les étudiants dont le chef de famille était en activité, ces derniers étant 38% à avoir obtenu un Master (contre 14% des autres étudiants).

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la mention du baccalauréat et la licence d'inscription 2004/2005

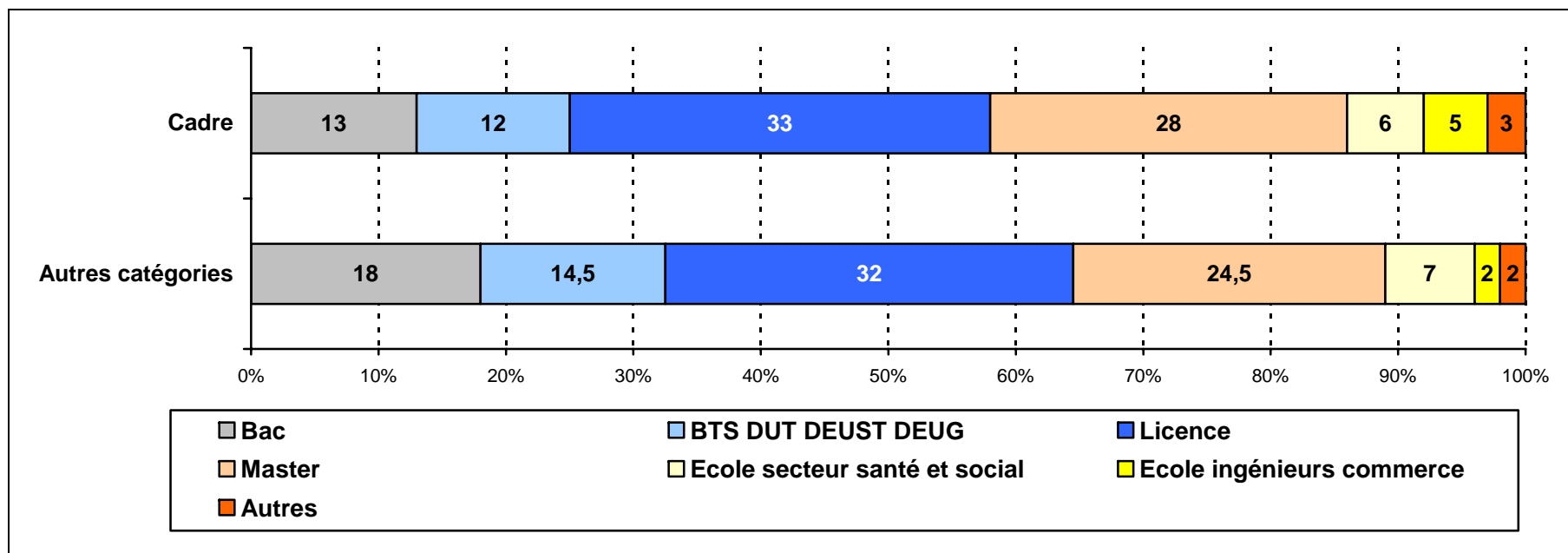
Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu						Total	
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce		Autres
ST -A	En activité	16,6%	14,0%	32,0%	26,6%	2,3%	5,6%	2,8%	100,0%
	Sans activité	22,6%	16,7%	32,1%	19,0%	6,0%	3,6%	-	100,0%
ST -B	En activité	10,1%	13,2%	35,2%	25,4%	11,8%	2,3%	2,0%	100,0%
	Sans activité	23,7%	13,6%	30,5%	13,6%	8,5%	5,1%	5,1%	100,0%
SHS	En activité	14,9%	13,1%	36,5%	21,3%	9,9%	0,7%	3,5%	100,0%
	Sans activité	23,4%	19,1%	29,8%	14,9%	6,4%	-	6,4%	100,0%
SEG	En activité	21,8%	12,3%	21,8%	37,7%	1,8%	3,2%	1,4%	100,0%
	Sans activité	24,0%	20,0%	40,0%	14,0%	-	-	2,0%	100,0%

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

8. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'origine sociale en 2004

Les différences, si elles sont significatives sur le plan statistique, sont faibles entre les étudiants dont le père était cadre au moment de l'inscription en première année de Licence et ceux dont le père appartenait à une autre catégorie professionnelle.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la catégorie professionnelle du chef de famille en 2004



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Dans le tableau de la page suivante qui présente en détail la situation par licence d'inscription 2004/2005, aucune des différences constatées n'est statistiquement valide.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la catégorie professionnelle du chef de famille en 2004 et la licence d'inscription 2004/2005

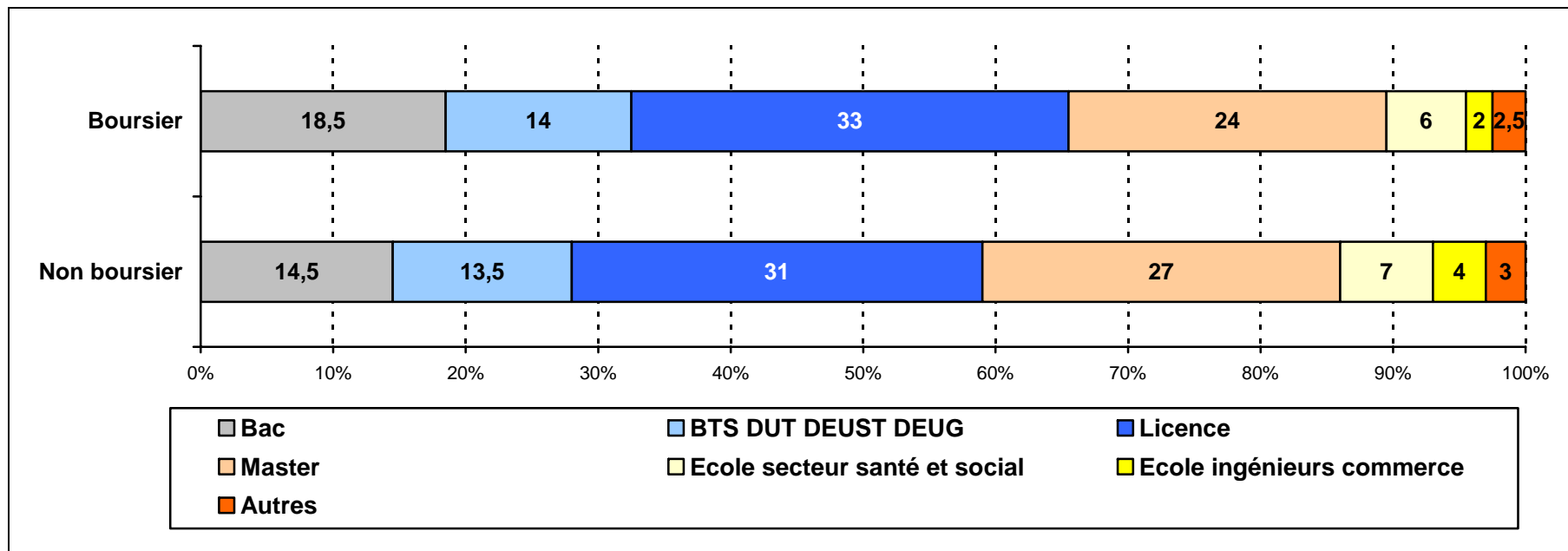
Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu						Total	
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce		Autres
ST -A	Non cadre	17,9%	15,1%	32,2%	24,5%	3,4%	4,6%	2,3%	100,0%
	Cadre	16,8%	13,0%	31,7%	27,3%	1,9%	6,8%	2,5%	100,0%
ST -B	Non cadre	15,0%	14,0%	33,6%	22,9%	10,0%	2,0%	2,7%	100,0%
	Cadre	4,4%	11,5%	37,2%	25,7%	15,0%	4,4%	1,8%	100,0%
SHS	Non cadre	18,0%	13,8%	35,6%	18,0%	10,9%	,4%	3,3%	100,0%
	Cadre	11,1%	14,4%	35,6%	26,7%	5,6%	1,1%	5,6%	100,0%
SEG	Non cadre	23,0%	15,0%	24,6%	34,2%	1,1%	1,1%	1,1%	100,0%
	Cadre	20,5%	10,8%	26,5%	31,3%	2,4%	6,0%	2,4%	100,0%

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

9. Diplôme le plus élevé obtenu selon le statut boursier en 2004/2005

Les quelques différences observées, au niveau global (graphe ci-dessous) ou détaillé (tableau de la page suivante) ne sont pas significatives sur le plan statistique.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le statut boursier en 2004/2005



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le statut boursier en 2004/2005 et la licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu							Total
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce	Autres	
ST -A	Non boursier	16,8%	13,7%	32,1%	26,7%	2,7%	5,7%	2,3%	100,0%
	Boursier	18,4%	15,2%	32,0%	24,0%	3,2%	4,8%	2,4%	100,0%
ST -B	Non boursier	9,1%	14,7%	35,0%	22,3%	13,2%	3,6%	2,0%	100,0%
	Boursier	14,7%	12,0%	34,1%	24,9%	9,7%	1,8%	2,8%	100,0%
SHS	Non boursier	13,5%	13,5%	34,2%	21,9%	11,0%	1,3%	4,5%	100,0%
	Boursier	18,4%	14,4%	36,8%	19,0%	8,0%	-	3,4%	100,0%
SEG	Non boursier	19,5%	12,1%	22,8%	36,9%	1,3%	4,7%	2,7%	100,0%
	Boursier	25,6%	15,7%	28,1%	28,9%	1,7%	-	-	100,0%

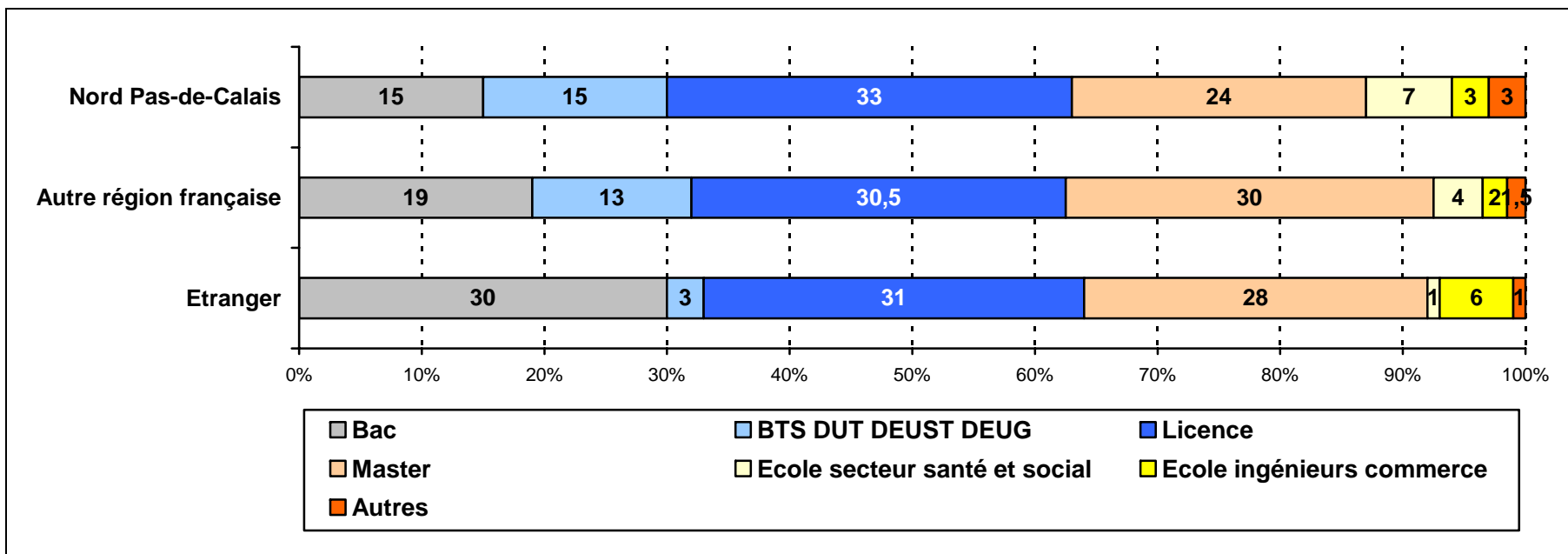
Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

10. Diplôme le plus élevé obtenu selon la région d'obtention du baccalauréat

Les différences sont relativement faibles en matière de plus haut diplôme obtenu entre les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat dans la région Nord Pas-de-Calais et ceux qui ont obtenu leur baccalauréat dans une autre région française (la moitié de ces derniers ont obtenu leur baccalauréat en Picardie).

Les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat (ou son équivalence) en dehors de la France se distinguent de ceux qui l'ont obtenu en France par un taux près de deux fois plus important d'étudiants qui n'ont pas validé de diplôme supérieur au baccalauréat. En dehors de ce constat, les proportions de ceux qui ont obtenu une Licence ou un Master sont équivalentes à celles des étudiants qui ont obtenu le baccalauréat en France.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la région d'obtention du baccalauréat



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Les différences observables par licence d'inscription ne sont pas significatives sur le plan statistique, sauf pour la licence ST-A dont les répartitions sont proches de celles observées toutes Licences confondues.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon la région du baccalauréat et la licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004 2005		Diplôme le plus élevé obtenu						Total	
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce		Autres
ST -A	Nord Pas de Calais	14,7%	17,0%	31,5%	24,9%	3,6%	5,3%	3,0%	100,0%
	Autre région française	20,5%	12,8%	38,5%	23,1%	2,6%	2,6%	-	100,0%
	Étranger	30,4%	2,5%	31,6%	29,1%	-	6,3%	-	100,0%
ST -B	Nord Pas de Calais	11,4%	14,6%	34,9%	22,7%	11,6%	2,4%	2,4%	100,0%
	Autre région française	17,6%	2,9%	32,4%	32,4%	8,8%	2,9%	2,9%	100,0%
	Étranger	20,0%	-	30,0%	30,0%	10,0%	10,0%	-	100,0%
SHS	Nord Pas de Calais	16,1%	13,4%	37,0%	18,8%	10,3%	,3%	4,1%	100,0%
	Autre région française	15,2%	18,2%	27,3%	30,3%	3,0%	3,0%	3,0%	100,0%
	Étranger*	(25,0%)	(25,0%)	(-)	(50,0%)	(-)	(-)	(-)	(100,0%)
SEG	Nord Pas de Calais	20,1%	14,8%	24,4%	34,9%	1,9%	2,4%	1,4%	100,0%
	Autre région française*	(22,7%)	(22,7%)	(18,2%)	(36,4%)	(-)	(-)	(-)	(100,0%)
	Étranger	33,3%	2,6%	33,3%	23,1%	-	5,1%	2,6%	100,0%

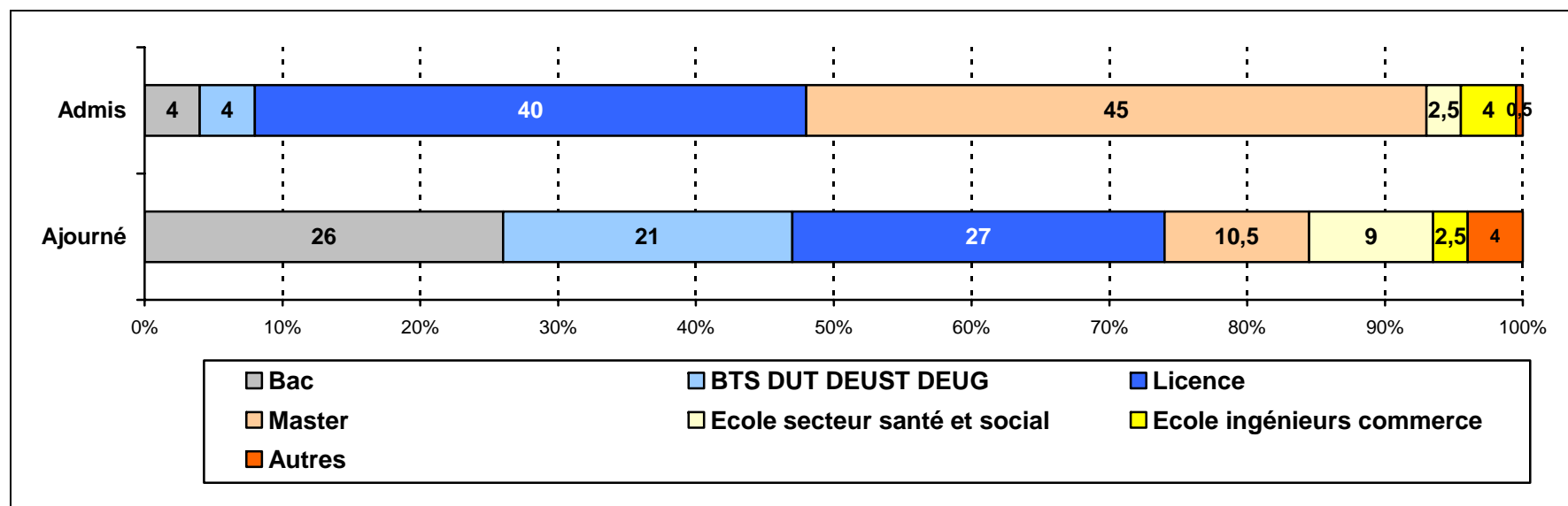
* Effectifs insuffisants : statistiques non valides.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

11. Diplôme le plus élevé obtenu selon le résultat à la première année de Licence

Obtenir sa première année de Licence (60 ECTS obtenu) en un an après le baccalauréat garantit presque de valider à terme un diplôme de l'enseignement supérieur et, qui plus est, un diplôme de niveau au moins égal à Bac+3. A l'inverse avoir « décroché » de sa première année de Licence (ligne « aucun résultat » dans le tableau de la page suivante) multiplie par presque 7 le risque de ne valider aucun diplôme supérieur au baccalauréat. Si parmi les étudiants qui ont obtenu la première année de Licence en un an, près d'un sur deux obtient à terme un Master, cela n'est le cas que de moins d'un étudiants sur dix parmi ceux qui ont « décroché ».

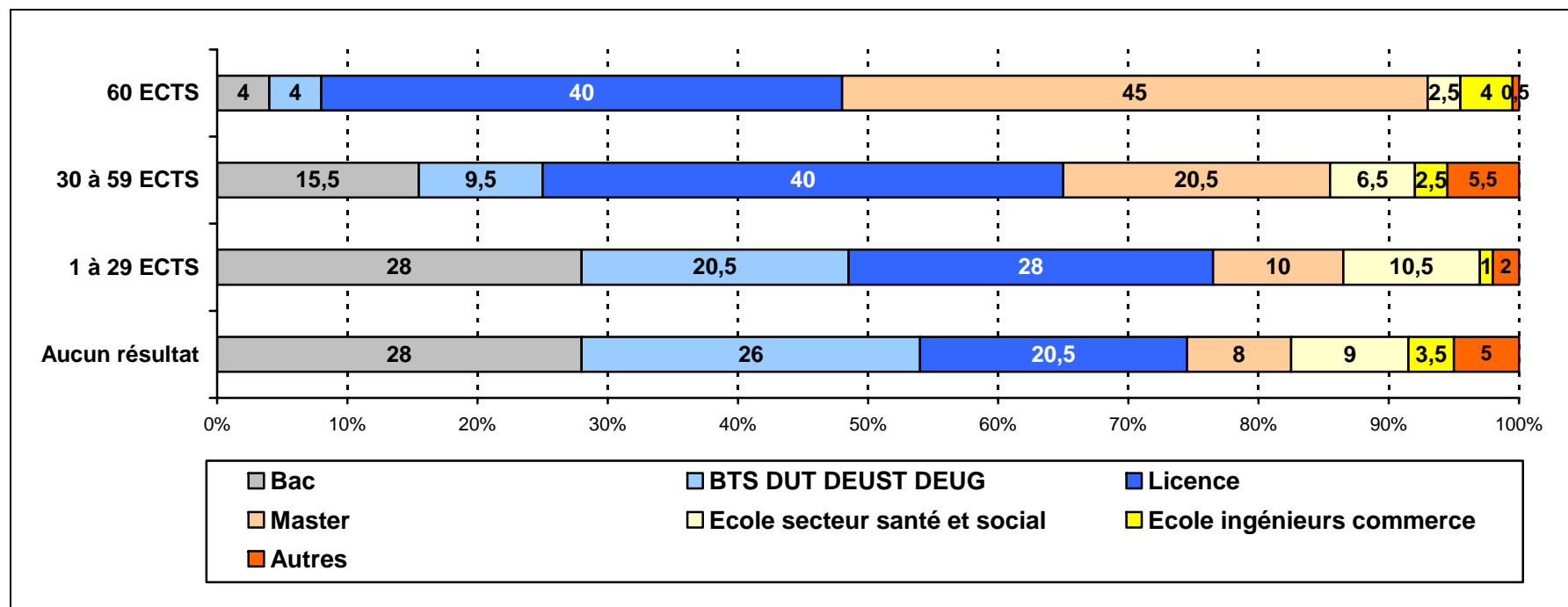
Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le résultat à la première année de Licence



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Le graphe de la page suivante montre que l'enjeu en termes d'obtention de diplôme supérieur au baccalauréat est plus de valider au moins un semestre de Licence au cours de sa première que d'obtenir quelques ECTS (moins de 30) ou de « décrocher ».

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le résultat détaillé à la première année de Licence



Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Les tableaux des deux pages suivantes présentent le diplôme le plus élevé selon la Licence d'inscription 2004/2005 d'abord et le parcours d'inscription 2004/2005 ensuite.

On constate que les étudiants inscrits en première année de Licence SEG en 2004/2005 présentent la situation la plus « dichotomisée » : parmi les étudiants qui ont obtenu la première année de Licence en un an, près de 60% obtiennent à terme un Master, cela n'est le cas que de 6% des étudiants qui ont « décroché » de leur première année de Licence SEG, ces derniers étant 40% à ne valider aucun diplôme supérieur au baccalauréat.

Si parmi les étudiants inscrits en Licence ST-B 20% des « décrocheurs » ont à terme obtenu un diplôme d'école du secteur de la santé ou paramédical, c'est en partie sans doute à cause de l'organisation calendaire des concours, en particulier des écoles d'infirmière (inscription en début d'année civile et concours au début du printemps). Il en est de même pour les étudiants de première année de Licence SHS qui passent les concours d'assistante sociale ou d'éducatrices spécialisées, d'où le taux élevé (15%) d'étudiants qui n'ont pas validé la première année du parcours sociologie de la Licence SHS et qui ont obtenu un diplôme d'école du secteur social ou de l'éducation spécialisée.

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le résultat à la première année et la licence d'inscription 2004/2005

Licence d'inscription 2004/2005		Diplôme le plus élevé obtenu						Total	
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce		Autres
ST -A	Aucun résultat	30,3%	28,6%	21,0%	8,4%	4,2%	4,2%	3,4%	100,0%
	De 1 à 29 ECTS	31,0%	19,0%	28,6%	12,7%	5,6%	2,4%	0,8%	100,0%
	De 30 à 59 ECTS	11,5%	13,5%	38,5%	21,2%	-	5,8%	9,6%	100,0%
	60 ECTS	4,2%	4,2%	38,6%	43,3%	1,4%	7,4%	0,9%	100,0%
ST -B	Aucun résultat	15,7%	20,9%	25,2%	10,4%	20,0%	3,5%	4,3%	100,0%
	De 1 à 29 ECTS	22,4%	21,6%	29,3%	10,3%	12,1%	0,9%	3,4%	100,0%
	De 30 à 59 ECTS*	(13,0%)	(8,7%)	(47,8%)	(21,7%)	(8,7%)	(-)	(-)	(100,0%)
	60 ECTS	1,9%	2,5%	43,1%	43,1%	5,0%	3,8%	0,6%	100,0%
SHS	Aucun résultat	30,0%	26,7%	18,3%	5,0%	6,7%	1,7%	11,7%	100,0%
	De 1 à 29 ECTS	25,3%	20,0%	30,5%	4,2%	16,8%	-	3,2%	100,0%
	De 30 à 59 ECTS	19,4%	6,5%	32,3%	19,4%	16,1%	-	6,5%	100,0%
	60 ECTS	3,5%	6,3%	46,9%	37,8%	4,2%	0,7%	0,7%	100,0%
SEG	Aucun résultat	40,0%	27,5%	15,0%	6,3%	1,3%	5,0%	5,0%	100,0%
	De 1 à 29 ECTS	42,1%	23,7%	18,4%	10,5%	5,3%	-	-	100,0%
	De 30 à 59 ECTS*	(23,8%)	(4,8%)	(47,6%)	(19,0%)	(4,8%)	(-)	(-)	(100,0%)
	60 ECTS	5,3%	3,8%	29,8%	58,8%	-	2,3%	-	100,0%

* Effectifs insuffisants : statistiques non valides.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Diplôme le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 selon le résultat regroupé à la première année et la licence d'inscription 2004/2005

Parcours d'inscription 2004/2005		Diplôme le plus élevé obtenu						Total	
		Baccalauréat	BTS DUT DEUST DEUG	Licence	Master	École secteur santé paramédical social éducateur	École d'ingénieurs et de commerce		Autres
ST -A- MIMP	Admis	5,5%	5,5%	40,0%	39,1%	2,7%	7,3%	-	100,0%
	Ajourné	31,6%	21,8%	23,3%	10,5%	3,8%	4,5%	4,5%	100,0%
ST -A- PC	Admis	3,5%	5,3%	45,6%	36,8%	-	5,3%	3,5%	100,0%
	Ajourné	21,6%	15,7%	41,2%	11,8%	5,9%	-	3,9%	100,0%
ST -A- SI	Admis	3,4%	-	20,7%	65,5%	-	10,3%	-	100,0%
	Ajourné	27,5%	23,5%	23,5%	13,7%	2,0%	7,8%	2,0%	100,0%
ST -A- MASS	Admis*	(-)	(-)	(41,2%	(52,9%)	(-)	(5,9%)	(-)	(100,0%)
	Ajourné	13,2%	23,7%	36,8%	23,7%	2,6%	-	-	100,0%
ST -B- SVTE	Admis	1,3%	2,7%	42,3%	45,6%	4,0%	3,4%	,7%	100,0%
	Ajourné	18,3%	18,3%	31,1%	11,9%	15,7%	2,1%	2,6%	100,0%
SHS - Sociologie	Admis	3,8%	7,7%	50,0%	31,7%	4,8%	1,0%	1,0%	100,0%
	Ajourné	26,7%	18,6%	26,7%	6,8%	14,9%	-	6,2%	100,0%
SHS - Géographie	Admis	2,6%	2,6%	38,5%	53,8%	2,6%	-	-	100,0%
	Ajourné*	(20,0%)	(28,0%)	(28,0%)	(8,0%)	(4,0%)	(4,0%)	(8,0%)	(100,0%)
SEG	Admis	5,3%	3,8%	29,8%	58,8%	-	2,3%	-	100,0%
	Ajourné	38,1%	23,0%	20,9%	9,4%	2,9%	2,9%	2,9%	100,0%

* Effectifs insuffisants : statistiques non valides.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Chapitre 2

CARACTERISATION

**DES DIPLOMES OBTENUS ENTRE 2005 ET 2011
PAR LES BACHELIERS 2004**

1. Caractérisation de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

La caractérisation³ présentée permet de montrer quelles sont les caractéristiques individuelles qui caractérisent le mieux les étudiants qui ont obtenu tel ou tel diplôme le plus élevé entre 2005 et 2011 et, par conséquent, celles qui les distinguent. Cette caractérisation synthétise en même temps qu'elle enrichit la description statistique qui vient d'être réalisée (chapitre 1).

Les variables utilisées pour caractériser la variable « diplôme le plus élevé obtenu » sont :

Variables socio démographiques

Sexe
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)
Nationalité regroupée (française, étrangère)
Origine sociale regroupée (cadre, non cadre)
Situation salariale du chef de famille
Statut boursier en 2004/2005

Variables de résultats

Obtention de la première année de licence en 2005
Résultats à la première année de Licence
Situation en 2005/2006
Réinscrits à Lille 1 en 2005/2006

Variables scolaires

Série de baccalauréat détaillée
Série du baccalauréat regroupée (général, techno, équivalence)
Mention obtenue au baccalauréat
Licence d'inscription 2004/2005
Parcours d'inscription 2004/2005

Variables d'enquêtes⁴

Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac
Lille 1 : 1^{er} vœu d'orientation en Terminale (dernier connu)
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005 (dernier connu)
Niveau d'études le plus élevé souhaité ? (dernier connu)

³ Procédure « DEMOD » sous SPAD. Extrait de l'aide en ligne du logiciel : « cette procédure puissante permet de caractériser automatiquement toute variable nominale. C'est la procédure idéale pour tout savoir d'une variable en une seule demande. On peut caractériser soit chaque modalité d'une variable, soit globalement la variable elle-même. Les éléments caractéristiques sont classés par ordre d'importance à l'aide d'un critère statistique ("valeur-test") auquel est associé une probabilité: plus la valeur-test est grande (plus la probabilité est faible), plus l'élément est caractéristique ». Quant à la « valeur test », « le principe en est le suivant : pour évaluer l'ampleur des différences entre proportions ou entre moyennes, on réalise des tests statistiques que l'on exprime finalement en nombre d'écart-types d'une loi normale. La valeur-test est égale à ce nombre d'écart-types. Ainsi lorsque la valeur-test est supérieure à 2 en valeur absolue, un écart est significatif au seuil usuel (5%). En rangeant les items dans l'ordre décroissant des valeurs-tests, on range les items dans l'ordre de leur importance pour caractériser un objet (...) ». De manière complémentaire : « une modalité (ou une catégorie) d'une variable nominale est considérée comme caractéristique de la classe si son abondance dans la classe est jugée significativement supérieure à ce qu'on peut attendre compte tenu de sa présence dans la population », Ludovic Lebart, Alain Morineau, Marie Piron, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod (1^{ère} éd. : 1995), chapitre 2, Section 3, page 182.

⁴ Les variables d'enquêtes ont été construites au fil des interrogations ; elles comptent des taux de réponses qui varient entre 25% (niveau d'études le plus élevé obtenu) à 60% (objectif lors de la première année de Licence ; la question n'ayant été posée qu'en 2006 et 2007 pour éviter des effets trop importants de reconstruction du jugement). Ces variables dites « d'enquête » sont présentées (en rouge dans les tableaux) en complément des informations fournies par le traitement des données issues des variables extraites du fichier scolarité.

Caractérisation statistique de la variable : diplôme le plus élevé obtenu

Libellé de la variable	Valeur-Test	Probabilité*
Réinscrits à Lille 1 en 2005/2006	99,9	0,000
Obtention de la première année de licence en 2005	99,9	0,000
Résultats à la première année de Licence	20,4	0,000
Situation en 2005/2006	19,3	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité ?	16,2	0,000
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac ?	10,3	0,000
Série du baccalauréat regroupée	10,2	0,000
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	10,1	0,000
Mention obtenue au baccalauréat	9,3	0,000
Série de baccalauréat détaillée	7,9	0,000
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005	7,8	0,000
Sexe	7,4	0,000
Parcours d'inscription 2004/2005	7,0	0,000
Lille 1 : premier vœu d'orientation en Terminale ?	6,8	0,000
Licence d'inscription 2004/2005	6,4	0,000
Nationalité regroupée	5,1	0,000
Situation salariale du chef de famille	2,8	0,002
Origine sociale regroupée	1,8	0,030
Statut boursier en 2004/2005	1,2	0,110

* Probabilité de se tromper en pensant que la variable caractérise le diplôme le plus élevé obtenu

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

Le résultat à la première année de Licence et, en conséquence, la situation la seconde année après le baccalauréat, sont les variables qui déterminent le plus la variable « diplôme le plus élevé obtenu » (cf. classement des valeurs-tests).

Un second groupe de variables liées au baccalauréat et à ses conditions d'obtention (âge et mention ; doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac) se dégage logiquement car il est fortement lié au résultat à la première année de Licence.

Les caractéristiques socio démographiques apparaissent finalement les moins déterminantes (hormis le sexe). Elles le sont moins a priori que les variables qualitatives liées à la motivation (niveau d'études le plus élevé souhaité, objectif principal lors de la rentrée 2004/2005, Licence 2004/2005 était le premier vœu d'orientation souhaité en Terminale).

Indication de lecture des tableaux :

Les lignes bleues correspondent à des variables et/ou modalités de résultat à la première année de Licence et, en conséquence, de situation la seconde année après l'obtention du baccalauréat.

Les lignes vertes correspondent à des variables et/ou modalités liées au baccalauréat.

Les lignes rouges correspondent à des variables et/ou modalités complémentaires extraites des enquêtes.

Les lignes noires correspondent à des variables et/ou modalités socio démographiques, ainsi qu'à l'inscription 2004/2005.

2. Caractérisation des modalités de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Les modalités de la variable « diplôme le plus élevé obtenu » sont caractérisées par les modalités des variables présentées au point précédent. Dans les tableaux qui suivent et dans les commentaires qui les accompagnent, seules les modalités caractéristiques sur le plan statistique (valeur-test >2) sont présentées et commentées.

2.1. Caractérisation de la modalité « baccalauréat »

Les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 et qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat⁵ sont surtout caractérisés par le fait qu'ils ont été ajournés à leur première année de Licence (en ayant obtenu moins de 30 ECTS au cours de leur année⁶ ou en ayant « décroché ») et qu'ils ont choisi d'entrer dans la vie active suite à cet échec.

Sur le plan scolaire, ces étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat se sont inscrits dans l'enseignement supérieur suite à une scolarité qui a connu des échecs (retard d'un an et, surtout, de deux ans ou plus au bac) et qui était plus technique (et professionnelle) que générale.

Sur le plan socio démographique, les étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat sont significativement plus que les autres étudiants de nationalité étrangère et originaire du Maghreb (en ayant obtenu un baccalauréat en France ou non) et plus des hommes. Ils sont aussi davantage issus de milieu « défavorisé » (père inactif ou actif non cadre).

Les variables complémentaires sont surtout marquées par la réponse « inconnu » qui montre que ces étudiants ont peu ou pas répondu aux enquêtes de suivi ; on peut faire l'hypothèse que l'abandon des études pour une part de ces étudiants et le fait d'entrer dans la vie active les a conduit à se considérer « hors champ » malgré les indications données. On observe cependant que lorsqu'une réponse est donnée à la question concernant le niveau d'études le plus élevé souhaité, elle correspond significativement plus souvent à un diplôme de niveau bac+2... ou au fait de ne pas être déterminé.

⁵ Aucun diplôme entre 2005 et 2011 à notre connaissance (suite au suivi de fichier et aux enquêtes annuellement réalisées entre 2005 et 2011).

⁶ Rappel : pour obtenir un semestre il faut cumuler 30 ECTS et en cumuler 60 pour obtenir les deux semestres qui constituent la première année de Licence.

Caractérisation statistique de la modalité « baccalauréat » de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Obtention de la première année de licence en 2005	Ajourné	12,5	0,000
Situation 2005/2006	Vie active	8,3	0,000
Réinscrits à Lille 1 en 2005/2006	Non réinscrits	7,4	0,000
Résultats à la première année de Licence	De 1 à 29 ECTS	6,4	0,000
Résultats à la première année de Licence	Aucun résultat	6,3	0,000
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	5,8	0,000
Série du baccalauréat	Technologique (et pro.)	5,6	0,000
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	20 ans et plus	5,3	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Inconnu	4,8	0,000
Nationalité	Afrique Nord	4,6	0,000
Nationalité regroupée	Étrangère	4,5	0,000
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	19 ans	4,2	0,000
Série du baccalauréat	Équivalence	4,1	0,000
Sexe	Homme	4,0	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+2	3,5	0,000
Lille 1 : premier vœu d'orientation en Terminale ?	Inconnu	3,3	0,000
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	Inconnu	3,1	0,001
Situation salariale du chef de famille	Inactif	2,8	0,002
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005	Inconnu	2,7	0,003
Licence d'inscription 2004/2005	SEG	2,5	0,005
Origine sociale regroupée	Non cadre	2,2	0,012
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	1 classe	2,1	0,020
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Indéterminé	2,0	0,021

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

2.2. Caractérisation de la modalité « BTS DUT DEUST DEUG »

Les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu un BTS ou un DUT surtout, mais aussi un DEUST ou un DEUG⁷, ressemblent sur deux points importants aux étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat : tout comme ces derniers, ils ont été ajournés à leur première année de Licence (en ayant obtenu moins de 30 ECTS au cours de leur année ou en ayant « décroché ») et se sont inscrits dans l'enseignement supérieur suite à une scolarité qui a connu des échecs (retard d'un an et, surtout, de deux ans ou plus au bac) et qui était plus technique (et professionnelle) que générale.

Les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu un BTS ou un DUT surtout, mais aussi un DEUST ou un DEUG se distinguent par contre des étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat sur deux points : contrairement à ces derniers, ils ont choisi de ne pas entrer dans la vie active mais de se réinscrire dans l'enseignement supérieur. Cette réinscription s'est significativement plus que la moyenne des étudiants accompagnée d'une réorientation (« réinscrits ens. sup. pas Licence »). Contrairement aux étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat, ces étudiants sont significativement plus que les autres de nationalité française ; on note également qu'ils ne présentent aucune caractéristique distinctive en matière d'origine sociale.

En ce qui concerne les questions complémentaires, on remarque que ces étudiants sont a priori entrés dans l'enseignement supérieur en souhaitant plus souvent que les autres obtenir un diplôme Bac+2 surtout (ou Bac+3) et en ayant, très rapidement la volonté de préparer une réorientation.

⁷ Le DEUG a été délivré sur demande jusqu'en 2010.

Caractérisation statistique de la modalité « BTS DUT DEUST DEUG » de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Obtention de la première année de licence en 2005	Ajourné	10,0	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+2	7,2	0,000
Résultats année 2005	Aucun résultat	7,1	0,000
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	1 classe	6,4	0,000
Situation 2005/2006	Réinscrits Lille1	5,6	0,000
Situation 2005/2006	Réinscrits ens. sup. pas Licence	5,5	0,000
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	5,5	0,000
Réinscrits à Lille 1 en 2005/2006	Non réinscrits	5,5	0,000
Série du baccalauréat	Technologique (et pro.)	4,8	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+3	4,6	0,000
Résultats année 2005	De 1 à 29 ECTS	4,0	0,000
Sexe	Homme	3,9	0,000
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	19 ans	3,3	0,000
Nationalité regroupée	Française	2,9	0,002
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	2 classes et plus	2,5	0,005
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	20 ans et plus	2,3	0,009
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005	Préparer une réorientation	2,1	0,016

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

2.3. Caractérisation de la modalité « Licence (dont Licence pro.) »

Les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu comme diplôme le plus élevé une Licence se caractérisent essentiellement par le double fait d'avoir obtenu leur première année de Licence en 2004/2005 et de s'être significativement plus que la moyenne des étudiants, réinscrits à Lille 1 en 2005/2006 dans la même Licence.

Ces étudiants sont significativement plus des femmes qui ont effectué une scolarité « normale » (âge « normal » au baccalauréat).

On note que ces étudiants titulaires d'une Licence souhaitaient a priori plus que la moyenne des autres étudiants obtenir au terme de leur cursus supérieur, un niveau Bac+4⁸.

Caractérisation statistique de la modalité « Licence » de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Situation 2005/2006	Réinscrit dans la même Licence	6,9	0,000
Réinscrits à Lille 1 en 2005/2006	Réinscrits à Lille 1	6,0	0,000
Résultats année 2005	60 ECTS	5,4	0,000
Obtention de la première année de licence en 2005	Admis	5,3	0,000
Sexe	Femme	5,2	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+4	3,1	0,001
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	18 ans et moins	2,6	0,004
Parcours d'inscription 2004/2005	ST -A- Physique Chimie	2,4	0,007

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

⁸ L'attention est attirée sur le fait que de nombreux candidats au métier de professeur (des écoles, certifié essentiellement) assimilaient, à l'époque, l'IUFM à un niveau Bac+4.

2.4. Caractérisation de la modalité « Master »

Tout comme les étudiants qui ont obtenu au terme de leur cursus une Licence, les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu, entre 2008 et 2011, comme diplôme le plus élevé un Master se caractérisent essentiellement par le double fait d'avoir obtenu leur première année de Licence en 2004/2005 et de s'être significativement plus que la moyenne des étudiants, réinscrits à Lille 1 en 2005/2006 dans la même Licence.

Tout comme les étudiants qui ont obtenu au terme de leur cursus une Licence, ces étudiants titulaires d'un Master ont significativement plus souvent que la moyenne des étudiants effectué une scolarité « normale » (âge « normal » au baccalauréat).

Ce qui différencie les titulaires d'un Master c'est que :

1° si leur scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire a été normale en terme de durée, elle a été, pour eux plus souvent que pour la moyenne des autres étudiants, bonne voire très bonne en terme de qualité (mention au baccalauréat) ;

2° ils avaient, a priori, en débutant leur cursus d'études supérieures des objectifs élevés en terme de niveau (Bac+5 et doctorat).

Ces étudiants diplômés d'un Master ont été plus souvent inscrits dans la filière SEG, après en particulier avoir obtenu un baccalauréat de sciences économiques mention mathématiques appliquées, ou inscrits à Lille 1 après avoir obtenu un baccalauréat scientifique (et en particulier de sciences de la vie et de la Terre).

Caractérisation statistique de la modalité « Master » de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Obtention de la première année de licence en 2005	Admis	15,5	0,000
Résultats année 2005	60 ECTS	15,4	0,000
Réinscrits à l'USTL en 2005/2006	Réinscrits à Lille 1	11,9	0,000
Situation 2005/2006	Réinscrit dans la même Licence	11,3	0,000
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	18 ans et moins	7,7	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Doctorat	6,2	0,000
Mention obtenue au baccalauréat	Assez bien	5,8	0,000
Lille 1 : premier vœu d'orientation en Terminale ?	Oui	5,0	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+5	4,7	0,000
Mention obtenue au baccalauréat	Bien et Très bien	4,2	0,000
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005	Obtenir 1 ^{ère} année	4,1	0,000
Situation salariale du chef de famille	Actif	3,7	0,000
Licence d'inscription 2004/2005	SEG	3,1	0,001
Série du baccalauréat	Scientifique	3,0	0,001
Série de baccalauréat détaillée	SVT	2,3	0,009
Série de baccalauréat détaillée	EMA**	2,2	0,014

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

** Économie et mathématiques appliquées.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

2.5. Caractérisation de la modalité « école du secteur santé ou paramédical, du secteur social ou de l'éducation spécialisée »

Les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en 2004/2005 en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu, entre 2008 et 2011, comme diplôme le plus élevé un diplôme d'école du secteur de la santé, du secteur paramédical ou du secteur social, du secteur de l'éducation spécialisée se caractérise par le fait d'avoir plus souvent que la moyenne des étudiants été ajournés à leur première année de Licence en 2004/2005 et surtout, de s'être réinscrits dans l'enseignement supérieur après cet échec mais pas en Licence.

Leur échec en première année de Licence en 2004/2005 s'explique en partie par le calendrier des concours d'entrée en école/ institut paramédical/médical ou social/d'éducation spécialisée : ces concours se déroulent au début de l'année civile (printemps en général) et leur préparation, leur déroulement et leur dénouement nuisent fortement au résultat de la première année de Licence.

Leur réinscription dans l'enseignement supérieur dans une autre formation qu'une Licence est justifiée par ce qui semble être un projet d'orientation adopté de longue date plutôt que de réorientation : au moment du baccalauréat le projet n'est pas de s'inscrire en Licence « (Lille 1 : premier vœu ») pour obtenir une Licence mais pour préparer une « réorientation » (« objectif principal lors de la rentrée 2004/2005 »).

Deux diplômes voient plus que les autres diplômes une part de leur inscrit(e)s passer les concours de ces écoles/instituts et ne pas poursuivre leur cursus en Licence : les Licence ST-B et SHS parcours sociologie.

Ces étudiants qui ont obtenu un diplôme d'école du secteur de la santé, du secteur paramédical ou du secteur social, du secteur de l'éducation spécialisée sont significativement plus que la moyenne des étudiants, des femmes, de nationalité française.

Caractérisation statistique de la modalité « école santé paramédical, social éducateur »
de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Réinscrits à Lille 1 en 2005/2006	Non réinscrits	8,5	0,000
Situation 2005/2006	Réinscrits ens. sup. pas Licence	7,9	0,000
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+3	5,6	0,000
Obtention de la première année de licence en 2005	Ajourné	5,2	0,000
Sexe	Femme	5,0	0,000
Licence d'inscription 2004/2005	ST -B	4,5	0,000
Lille 1 : premier vœu d'orientation en Terminale ?	Non	4,4	0,000
Parcours d'inscription 2004/2005	ST -B- SVTE	4,1	0,000
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005	Préparer une réorientation	3,9	0,000
Résultats année 2005	De 1 à 29 ECTS	3,4	0,000
Mention obtenue au baccalauréat	Passable	3,3	0,000
Parcours d'inscription 2004/2005	SHS - Sociologie	3,1	0,001
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	1 classe	3,0	0,001
Nationalité regroupée	Française	2,9	0,002
Licence d'inscription 2004/2005	SHS	2,3	0,009
Série de baccalauréat détaillée	SVT	2,1	0,016
Résultats année 2005	Aucun résultat	2,0	0,019

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

2.6. Caractérisation de la modalité « école d'ingénieurs ou de commerce »

Les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu, entre 2009 et 2011, comme diplôme le plus élevé un diplôme d'école d'ingénieurs (surtout) ou de commerce sont caractérisés par le fait d'avoir été significativement plus souvent que la moyenne des étudiants inscrits en Licence sciences et technologies en 2004/2005, dans les autres domaines que celui des sciences de la vie et de la Terre et, en particulier, dans les parcours Sciences de l'ingénieur (SI) et Mathématiques, informatique, mécanique, physique (MIMP).

Sur le plan scolaire, ces étudiants sont caractérisés par le fait d'avoir plus que la moyenne des étudiants, obtenu le baccalauréat à l'âge normal et dans de bonnes conditions (mention assez bien).

Deux caractérisations socio démographiques à noter : ces étudiants sont plus souvent issus d'un milieu favorisé (origine sociale cadre, étudiants non boursiers) et ... ne sont pas plus des étudiants que des étudiantes : ces diplômés des écoles d'ingénieur (ou de commerce) ne sont pas caractérisés par leur sexe.

Caractérisation statistique de la modalité « école d'ingénieurs ou de commerce »
de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Licence d'inscription 2004/2005	ST -A	3,3	0,001
Age regroupé en 2004 (année du baccalauréat)	18 ans et moins	3,2	0,001
Niveau d'études le plus élevé souhaité	Bac+5	2,9	0,002
Licence d'inscription 2005	ST	2,8	0,002
Mention obtenue au baccalauréat	Assez bien	2,8	0,003
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	Aucune	2,7	0,003
Origine sociale regroupée	Cadre	2,4	0,007
Parcours d'inscription 2004/2005	ST -A- SI	2,3	0,010
Parcours d'inscription 2004/2005	ST -A- MIMP	2,2	0,011
Situation 2005/2006	Réinscrits ens. sup. pas Licence	2,2	0,014
Série de baccalauréat détaillée	SP	2,1	0,014
Statut boursier en 2005	Non boursier	2,0	0,019

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

2.7. Caractérisation de la modalité « autres »

Les bacheliers 2004 qui ont été en première année de Licence à Lille 1 et qui ont obtenu, entre 2005 et 2011, un autre diplôme (une autre certification) que celles précédemment présentées (il s'agit en l'occurrence et pour plus de la moitié des cas « autres » d'une formation professionnelle) ressemblent en partie aux étudiants qui n'ont validé aucun diplôme supérieur au baccalauréat : ils ont, significativement plus que la moyenne des étudiants, été ajournés à la première année de Licence sans se présenter aux examens (« décrocheurs »).

Plus souvent titulaires d'un baccalauréat technologique (ou professionnel), ils se sont inscrits en Licence après une scolarité qui a connu des échecs et avec, a priori d'emblée, l'intention de trouver une autre formation à réaliser.

Caractérisation statistique de la modalité « autres »
de la variable « diplôme le plus élevé obtenu »

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	Valeur-Test	Probabilité*
Obtention de la première année de licence en 2005	Ajourné	4,2	0,000
Objectif principal lors de la rentrée 2004/2005	Préparer une réorientation	3,6	0,000
Résultats année 2005	Aucun résultat	3,5	0,000
Série du baccalauréat	Technologique (et pro.)	2,8	0,002
Doublement d'une ou plusieurs classes avant le bac	2 classes et plus	2,0	0,023

* Probabilité de se tromper en pensant que la modalité caractérise le baccalauréat.

Source : OFIP – Lille 1 – 04/2012

CONCLUSION

Débutée en 2005 « L'étude LMD » a très vite permis de constater que loin de produire les bataillons qu'on nous disait d'étudiants en échecs voués à venir grossir les rangs des jeunes chômeurs, la très grande majorité des bacheliers qui s'étaient inscrits en première année de Licence suite à l'obtention de leur baccalauréat poursuit des études : durant la troisième année après le baccalauréat, plus de 90% des étudiants dont la situation était connue (soit 92% de l'ensemble des personnes de référence) étaient en études.

Avec ce dernier rapport, nous avons voulu faire le point sur le gain acquis en terme de diplôme (ou titre) le plus élevé obtenu entre 2005 et 2011 par les bacheliers 2004 qui ont été inscrits en première année de Licence à Lille 1 en 2004/2005 et qui ont, ou non, poursuivi leurs études par la suite à l'université Lille 1 ou dans un(des) autre(s) établissement(s).

Le fait est que plus de 80% des bacheliers 2004 qui ont débuté leurs études par une inscription à l'université en première année de Licence ont obtenu un diplôme de niveau Bac+2 ou plus entre 2006 et 2011, sachant que ce taux est dans la réalité des situations de l'ensemble de la population sans doute un peu plus élevé⁹. Près de 40% des bacheliers ont obtenu un diplôme de niveau Bac+3 (essentiellement une Licence) et près de 30% un diplôme de niveau Bac+5 (très essentiellement un Master).

Si le devenir en matière de diplôme le plus élevé obtenu évolue selon la licence et le parcours d'inscription en 2004/2005, la tendance est globalement la même¹⁰ : une part très minoritaire (de 9% à 24%) de bacheliers qui n'obtiennent aucun diplôme supérieur au baccalauréat et, selon la licence ou le parcours d'inscription, une majorité relative qui obtient un diplôme de niveau Bac+3 ou Bac+5 (53% à 71%).

Si le bilan est donc positif, il n'en reste pas moins qu'une partie des bacheliers qui passent par une Licence abandonnent leur cursus par manque de motivation et/ou de formation adaptée. Parmi ces bacheliers en échec, près d'un quart sont titulaires d'un baccalauréat technologique (ou même professionnel)¹¹ et auraient sans doute eu davantage d'opportunité de poursuite d'études s'ils avaient pu intégrer au sortir du baccalauréat un type de formation plus court et plus appliqué...

⁹ Une petite part des étudiants qui ont quitté rapidement Lille 1 n'ont pas répondu à nos enquêtes et ont été classé « sans diplôme supérieur au baccalauréat ».

¹⁰ Hors section « aménagée » des licences ST-A et B qui constitue des sections très atypiques.

¹¹ Soit une représentation double de celle observée au sein de l'ensemble de la population. Par ailleurs, 16% des étudiants qui n'ont pas obtenu un diplôme supérieur au baccalauréat sont titulaires d'une équivalence étrangère du baccalauréat.

